

La colère monte dans l'usine Hitachi à Ardon

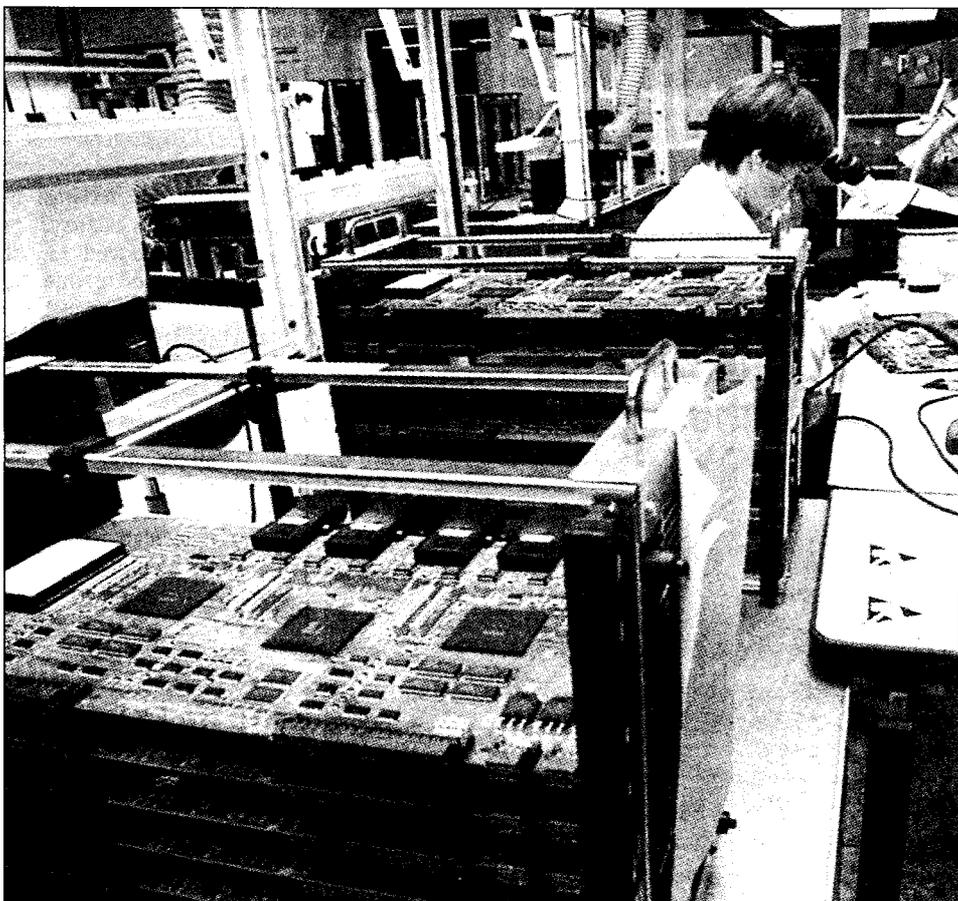
■ Au sein de l'entreprise japonaise installée sur la zone de Limère, la mise à mort de l'entité de recherche devrait déboucher sur une vingtaine de licenciements secs. Les salariés concernés réagissent.

« Hitachi n'a pas tenu ses promesses. Ni aux salariés ni aux élus ni aux contribuables du Loiret qui avaient porté la main à la poche lors de l'implantation de l'usine à Ardon », protestent des salariés de l'usine implantée sur la zone de Limère, dirigée par Hideo Masuzaki. Comme évoqué dans notre édition du 20 avril, l'usine qui compte 242 salariés va fermer son service de recherche et développement, qui emploie 33 salariés (29 Français et 4 Japonais).

L'unité de recherche, partie intégrante de l'usine orléanaise, travaillait depuis 1999 à la conception de capteurs intelligents aptes à déclencher les airbags de véhicules. Un projet mené en collaboration avec l'équipementier automobile Faurecia qui vient de « geler » le projet pourtant très avancé. Henri Trape, vice-président d'Hitachi, disait récemment sa société « totalement dépendante de Faurecia dans ce dossier ».

500 emplois promis et jamais atteints

Les salariés en colère s'inscrivent en faux par rapport à cette déclaration : « Hitachi possède une branche automobile qui peut se positionner en rang 1 vis-à-vis des constructeurs automobiles. Celle-ci a toujours refusé de supporter le projet orléanais, concurrentiel au début à un autre projet interne mené au Japon », assurent-ils. Quant aux aides publiques, les employés rappellent que 22 millions de francs — soit environ 3,38 millions d'euros — (11 MF du conseil général ; 11 MF de la ville d'Orléans) ont bien été versés à la faveur d'Hitachi.



La fermeture de l'entité « Recherche et Développement » n'aura pas de répercussions néfastes pour le reste de l'établissement basé à Ardon, assure la direction. (Photo d'archives)

Histoire de rafraîchir encore les mémoires, ils exhibent aussi des délibérations du conseil général et du conseil municipal orléanais, datées du 27 novembre 1990 et du 21 décembre 1990, où il est écrit que « le pari d'Hitachi est de démarrer l'activité de l'usine avec 170 salariés et d'en compter 500 deux ans plus tard ». Or, l'usine n'a jamais dépassé les 300 salariés (intérimaires compris).

Le groupe Hitachi revendique une progression de son résultat net 2005 de +224 % en un an et des prévisions de forte croissance pour son site orléanais. Mais, en parallèle, les salariés concernés par la disparition du centre de recherche et développement déplorent « la brutalité de l'annonce ; les propositions de reclassement internes quasi inexistantes et qui s'accompa-

gnent, lorsqu'elles existent, de risque d'une baisse de statut et/ou de salaire ».

Le début d'un processus de délocalisation ?

Par ailleurs, alors que 21 licenciements secs seraient prononcés et 8 reclassements sur site envisagés, les salariés en colère redoutent une différence de traitement entre employés français et salariés nippons. De plus, selon eux, on s'éloigne chaque jour davantage des promesses d'Hitachi qui misait sur l'usine d'Orléans pour faire un pôle de recherches reposant sur la « matière grise » omniprésente sur le campus voisin. Pire, ils s'interrogent sur la pérennité du site orléanais à moyen terme, se demandant si cette première vague de licenciements n'annonce pas le

début d'un processus de délocalisation « à un moment où la main d'œuvre française est de moins en moins compétitive ».

Hier, Henri Trape démentait le fait que la disparition de l'activité « recherche et développement » puisse se propager sur le reste de l'activité de l'établissement orléanais : « C'est de l'amalgame. Il s'agit d'activités totalement différentes. L'activité de fabrication sur le site d'Orléans s'est récemment accrue ». Par ailleurs, Jean-Pierre Sueur, sénateur, rencontrera dès la semaine prochaine la direction locale d'Hitachi. Par courrier adressé à quatre ministres en exercice (MM. Borloo, Loos, Larcher et Breton) ainsi qu'au préfet, le parlementaire du Loiret s'est ému des licenciements envisagés et réclame la sauvegarde des emplois menacés.

Philippe Ramond.